Aéroclub Clément Ader
LFBR - Aérodrome de Muret-Lherm
www.acca.aero · 05 61 51 00 60

Light Aircraft Pilot Licence

Volez en Europe avec une licence simplifiée

Âge minimum	Heures de vol	Budget indicatif
16 ans	**30 – 50 h**	**À partir de 6 000 €**

Accédez rapidement au pilotage de loisir avec une formation plus courte et ciblée. Idéal pour qui veut voler en Europe pour le plaisir, avec des exigences médicales allégées par rapport au PPL.

PRÉREQUIS

- Âge minimum 17 ans pour la licence (16 ans pour premier vol solo)
- Certificat médical LAPL délivré par un médecin agréé, ou un certificat de classe 2 qui couvre également la LAPL
- Aptitude médicale et aptitude linguistique

PROGRAMME

1. **Formation théorique LAPL**
   Cours sur les matières aéronautiques adaptés à la licence légère.
2. **Instruction en double commande (15 h minimum)**
   Apprentissage des bases du pilotage avec un instructeur.
3. **Vols solo supervisés (6 h minimum)**
   Autonomie progressive sous supervision de l'instructeur.
4. **Total environ 30 heures de vol minimales**
   Volume de formation pratique selon la réglementation EASA.
5. **Examen théorique**
   Épreuves écrites auprès de la DSAC.
6. **Test en vol avec examinateur**
   Contrôle des compétences pratiques avec un examinateur agréé FE(A).

PRIVILÈGES

- Vol sur avions monomoteurs à pistons (MTOW max. 2 000 kg)
- 3 passagers maximum à bord
- Vols VFR de jour en Europe

LIMITATIONS

- Conversion vers le PPL possible avec heures complémentaires
- Pas de vol de nuit (sauf qualification additionnelle)
- Pas de vol en espace aérien contrôlé sans qualification radio